

LA GODASSE JOCASSIENNE

<http://lagodasse.fr> – contact@lagodasse.fr

La Godasse Jocassienne est une association de randonneurs, créée en 1988 à l'initiative de quelques passionnés de "Randonnées pédestres".

Nous essayons à chaque sortie, de nous retrouver dans un esprit convivial et familial en marchant sans ambitions sportives pour découvrir notre région au travers de ses sentiers, chemins qui nous amènent à mieux connaître notre environnement ; faune, flore et patrimoine. Des marches à thèmes nous permettent, par le biais d'itinéraires, si possible commentés, d'apprécier un peu mieux ces régions qui font notre pays.

Si nous ne pratiquons pas la marche sportive et si la recherche de la performance n'est pas du tout notre objet, il n'empêche que nous ne confondons pas randonnée et promenade. Nos parcours, à la journée, font en général entre 15 et 20 km et nous essayons de maintenir un minimum de rythme de marche à environ 4km/h. Pendant les 3 mois d'hiver, les randos, plus courtes, sont à la demi-journée seulement.

Un calendrier fixe les dates des randonnées dominicales (environ 2 par mois) et celles de nos autres activités, en particulier, un séjour et un week-end de randonnées. **Toutes les informations relatives aux randonnées sont mises en ligne sur le site de la Godasse (<http://lagodasse.fr>) entre 10 et 5 jours avant la date. Elles sont accessibles dans la partie privée du site en utilisant l'identifiant et le mot de passe individuels qui sont envoyés à chaque adhérent après son inscription.** Pour compléter ce dispositif, les invitations sont envoyées par courriel.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Quelques conseils aux randonneurs

La randonnée est une activité de liberté, à condition d'en respecter les principes fondamentaux. Pour éviter des faux pas, voici quelques conseils :

- Soyons équipés de chaussures adaptées : chaussures de randonnée, de préférence à tige haute, surtout l'hiver lorsque les chemins sont boueux. Ayons toujours avec nous un vêtement de pluie et une gourde d'eau.
- Respectons le tracé des sentiers, n'utilisons pas de raccourcis pour limiter le piétinement de la végétation et la constitution de couloir d'érosion.
- Soyons discrets. Nous ne sommes pas les seuls à fréquenter les chemins, pensons aux autres et à la nature.
- Apprenons à connaître la faune et la flore surtout dans les espaces sensibles : nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les respecter.
- Ne laissons ni trace de notre passage, ni déchets. Emportons-les avec nous jusqu'à la prochaine poubelle. En chemin, ne jetons pas nos papiers par terre.
- N'oublions jamais de toujours refermer derrière nous clôtures et barrières. Ne dégradons ni les cultures ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou troupeaux.
- Tenons les chiens en laisse. Ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.
- Renseignons-nous en période de chasse auprès des communes, certains itinéraires peuvent être dangereux.
- Informons-nous des règlements qui conditionnent l'accès à certaines réserves (intégrale, biologique, naturelle) et zones centrales des parcs nationaux (les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent dans certains cas être proscrits).
- En cas de marche le long d'une route, respectons le code de la route.

Saison 2024-2025